



VAL D'HÉRENS

ÉCOLES PRIMAIRES

SOURCE D'ÉNERGIES

INFORMATIONS POUR LES SORTIES D'HIVER 2022/2023

ÉCOLES DE MONT-NOBLE ET DE SAINT-MARTIN

Chers parents,

L'organisation des sports d'hiver sera reconduite cette année scolaire, selon le concept mis en place l'année dernière. Voici les principaux éléments organisationnels.

Organisation générale

Grâce au soutien financier des communes et du Département de l'économie et de la formation, tous les élèves bénéficieront d'un encadrement professionnel avec la collaboration des Ecoles de ski de Nax et de Vercorin.

Ces activités de ski sont proposées à tous les élèves de la 1H à la 8H. Elles se dérouleront sur 4 jours, la semaine du 6 février 2023. Elles auront lieu par tous les temps (sauf cas exceptionnel, une information vous sera donnée, le cas échéant, via le site internet des écoles du Val d'Hérens).

Les élèves du Cycle 1 (1-4H) effectueront leurs journées à Vercorin, ainsi que les 5-8H "débutants". Les autres élèves du Cycle 2 skient à Nax. Ces journées font partie intégrante de l'école et sont donc obligatoires. Les élèves de 1-2H ont la chance d'avoir la possibilité de participer aux sorties également le lundi et vendredi après-midi sur inscription (voir information ci-dessous).

Programme

Dates :	lundi 6, mardi 7, jeudi 9 et vendredi 10 février 2023
Départ :	- 8h30 de St-Martin et 8h45 de Nax pour Vercorin (Cycle 1) - 8h45 de St-Martin et 9h00 de Nax pour Nax (Cycle 2)
Retour :	15h45 à Nax et 16h00 à St-Martin

Matériel

Pour les enfants n'ayant pas de matériel de ski (ski, bâtons, chaussures, casque), les communes s'occupent de louer le matériel dans les magasins de sport pour les 4 jours. Il suffit de remplir les informations nécessaires dans le formulaire (info ci-dessous) et le matériel sera prêt au pied des installations à l'arrivée des élèves. Dans le cas où les parents ne souhaiteraient pas profiter de cette organisation, la location du matériel est à leur charge.

Nous vous rappelons que les élèves ont l'obligation de porter un casque, des lunettes, des gants et des habits adaptés au ski alpin. De plus, nous vous demandons **d'inscrire le nom de votre enfant sur les skis et les bâtons** afin d'éviter des échanges de matériel.

Financement à la charge des parents

Repas de midi : 52 francs pour 4 repas chauds au restaurant (13 francs par repas).



VAL D'HÉRENS

ÉCOLES PRIMAIRES

SOURCE D'ÉNERGIES

Elèves de 1-2H

Les élèves des classes de 1-2H **iront skier obligatoirement les journées du mardi et du jeudi**, jours de classe ordinaires. Nous les encourageons à participer également aux journées de lundi et vendredi. Lors de l'inscription en ligne, merci à ceux qui ne voudraient pas profiter de skier ces deux journées supplémentaires d'écrire un mail à l'Ecole de ski de Vercorin (info@essvercorin.ch) qui se chargera de modifier l'inscription.

Elèves de 3-4H

Les élèves de 3H et de 4H **verront leur semaine modifiée**. Ainsi tous les élèves auront congé le mercredi matin et tous se rendront en classe de ski le jeudi. Merci de votre compréhension.

Elèves ne pouvant skier

Les élèves blessés ou ne pouvant pas participer à ces activités pour raisons de santé (certificat médical) seront pris en charge par un enseignant. Leur présence est obligatoire durant le temps scolaire.

Inscription, formulaire

Comme l'année dernière, un formulaire en ligne vous est proposé afin de fournir aux organisateurs (ESS) les informations nécessaires pour une bonne prise en charge de vos enfants (compétences dans le domaine du ski, ainsi qu'informations quant aux transports, au matériel, aux repas, à l'encadrement et à la sécurité). Vous trouverez le lien vous permettant d'y répondre sur le site de votre commune (www.mont-noble.ch pour l'école de Nax et www.saint-martin.ch pour l'école de St-Martin) ou à partir du code QR en bas de page.

Ce formulaire **obligatoire** est à compléter pour le vendredi 16 décembre.

En espérant que votre enfant appréciera ces activités, nous vous adressons, chers parents, nos meilleures salutations.

Euseigne, le 2 décembre 2022



ÉCOLES PRIMAIRES DU VAL D'HERENS
L'adjointe à la direction

Audrey Théoduloz

Copie : à la Direction des écoles EPVH